L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 27 SEPTEMBRE 1874. 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 27 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale: Un terrain borné par les rues Quartier, St-Claude, Tremé et le chemin du Bayou.

Par Placide J. Spear, au No. 38 de la rue Royale, magnifiques meubles.

Par Nash & Hodgson, rue Bourgogne, entre Canal et Douane, beaux meubles.

Par M. W. Newman, au No 16 de la rue de Chartres: Bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, rubans, dentelles, broderies, draps, casimirs, etc.

ATTENTION!

☞ Propriétés améliorées à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District, de cette ville, rue du Quartier, entre celles St-Claude et Tremé.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Meubles élégants à l'encan—MM. Nash & Hodgson, encanteurs, vendent demain lundi, rue Bourgogne No 11, entre les rues Canal et Douane, à dix heures et demie du matin, le contenu tout entier de cette résidence en briques à trois étages, consistant en meubles de bois de rose, noyer, etc.... pour salon, salle à manger et chambres à coucher, side-boards, glaces, miroirs, tapis de cheminée etc.... le tout dans un magnifique état, n'ayant que peu servi. Voyez l'annonce.

☞ MM. Gi de Ferist & Co, encanteurs, vendront mardi, 29 septembre 1874 à 11 heures du matin sur les lieux, rue des Remparts No 2.1, un grand assortiment de meubles consistant en magnifiques chaises et sophas en reps, beaux tapis de Bruxelles, meubles en noyer pour chambre à coucher et meubles de salle à manger, etc. etc.

Les personnes qui ont besoin de meubles feraient bien d'assister à cette vente.

Tabac en feuille de la Havane.—Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Dimanche 27 septembre 1874.

Académie—Grande représentation au bénéfice de MM. Sheridan et Mack.

M. Packard, l'armée et la politique.

M. Packard s'est inquiété des dénonciations dont il a été l'objet à cause du rôle extraordinairement hostile à la population blanche qu'il a joué en Louisiane depuis qu'il est Marshall des Etats-Unis et il demande au général Emory l'absolution pour les fautes que lui reprochent le sénateur Schurz, dans son récent discours, et l'adresse au président du comité des 70, en date du 8 septembre.

Il écrit au général Emory, à la date du 25 septembre et appelle l'attention de cet officier sur des extraits du discours et de l'adresse précités et il continue ainsi:

Mon but, en appelant votre attention sur ces matières, est de vous demander si j'ai, à aucun moment depuis que vous avez le commandement du département du golfe, employé ou essayé d'employer ou de contrôler les troupes des Etats-Unis pour des objets politiques de quelque manière que ce soit? Et, aussi, si vous avez ou non observé dans nos relations officielles, quoi que ce soit qui, dans votre opinion, justifie les imputations et les accusations émises par le sénateur Carl Schurz et le comité des 70. Respectueusement, etc.,

S. B. PACKARD,
Marshall des Etats-Unis.

On ne lira pas sans étonnement, la réponse suivante du général Emory:

Quartier-Général, Départ. du Golfe,
Nouvelle-Orléans, 25 sept. 1874.

A S. B. Packard, Marshall des Etats-Unis.

Monsieur: En réponse à votre lettre de ce jour, je déclare hautement que, depuis que j'ai le commandement de ce département, ni vous ni personne n'a employé ou essayé d'employer ou de contrôler les troupes des Etats-Unis pour des objets politiques de quelque manière que ce soit.

Il n'y a rien eu dans nos relations officielles pour justifier l'accusation que vous avez le dessein d'employer les troupes pour des objets politiques ou que vous l'ayez jamais fait; et, si vous désirez un tel emploi, je ne vois pas comment vous pourriez vous servir des troupes pour un pareil objet, car soyez sûr qu'une telle tentative serait promptement et immédiatement ressentie par les officiers et les soldats.

Ceux qui font de pareilles accusations sont totalement ignorants du caractère des troupes régulières, et de l'indignation qui résulterait de toute tentative de les employer dans un but politique.

Respectueusement,

W. E. EMORY.

Nous croyons rêver en lisant cette lettre. Nous avons un grand respect pour le général Emory et nous le croyons parfaitement compétent pour tout ce qui concerne sa profession militaire, mais nous devons avouer qu'il nous paraît ignorer entièrement ce que c'est que la politique ou s'être fait une idée très erronée du sens de ce mot.

Voilà plusieurs années que les troupes des Etats-Unis sont employées presqu'exclusivement dans le Sud dans un but politique. Les officiers et les soldats peuvent ne pas aimer cette besogne, mais leur consigne est d'obéir.

Chaque fois que le général Emory a mis des troupes à la disposition du chairman du comité central républicain, en Louisiane, ça été pour atteindre un but politique.

Est-ce que la prise de possession nocturne du Capitole de la rue Dryades en 1872, par deux compagnies, n'a pas eu un objet politique?

Est-ce que les expéditions dans les paroisses de troupes placées sous les députés du marshall n'avaient pas des objets politiques?

Est-ce que l'intervention récente des forces du général Emory à la Nouvelle-Orléans, la prise de possession de la Maison d'Etat, l'éjection du gouvernement légal de McEnery alors qu'il était dans l'exercice paisible de ses fonctions n'a pas eu un objet politique?

Le général Emory dit que toute tentative pour employer les troupes régulières dans un but politique exciterait l'indignation des officiers et des soldats.

N'a-t-il donc pas lu la proclamation du Président Grant plaçant les troupes à la disposition de l'avocat-général?

Ses propres instructions ne lui prescrivent-elles pas de faire marcher ses troupes à la réquisition du marshall Packard, et ignore-t-il que ce marshall est en même temps le président du comité central d'un parti politique?

Il nous semble que le général Emory eût eu une meilleure réponse à faire à M. Packard, c'était de lui dire que militaire, il obéissait à sa consigne et aux ordres qu'il recevait de ses supérieurs et que c'était l'affaire de ses supérieurs de savoir si M. Packard poursuivait ou non un but politique et abusait de ses fonctions dans l'intérêt de son parti.

M. Packard est un habile homme mais en voulant prouver l'impossible, il a commis une bévue qui aggravera sa position aux yeux du peuple de l'Union. Quant au peuple de la Louisiane il sait qu'il a, en M. Packard, le plus dangereux et le plus perfide de ses ennemis et l'instrument le plus dépourvu de scrupule d'une politique de haine et d'oppression.

Le collège St-Charles.—Ce collège, situé au Grand Coteau et qui par une direction réellement supérieure a toujours été si populaire en Louisiane, ouvrira ses cours le 5 octobre prochain. Une annonce, insérée dans une autre colonne informe les parents que le Rev. Père Anthonioz, qui est actuellement au collège des Jésuites, partira samedi prochain et qu'il se chargera des enfants qu'on a l'intention d'envoyer au Grand Coteau.

Collège de l'Immaculée Conception—On verra par une notice insérée plus loin que la rentrée des classes dans cet établissement, dirigé avec tant d'habileté et de savoir par les R. R. P. P. Jésuites, aura lieu jeudi prochain 1er octobre, et que les parents sont invités à envoyer leurs enfants dès l'ouverture des cours.

L'état de nos rues.

Le général Pennypacker qui vient d'être nommé par le général Emory, au commandement militaire de la Nouvelle-Orléans, aurait, dit-on, adressé au maire Wiltz l'invitation de faire nettoyer les rues de la ville dans un intérêt de salubrité qui se comprend, et que nous admettons nous-même comme fort grave en ce temps de chaleur torride, car bien que nous soyons en automne, la saison d'été se prolonge et nous menace de maladie.

Nous ignorons si dans les attributions actuelles du général Pennypacker il y a pour lui le droit d'adresser des représentations au Conseil sur l'entretien et les travaux publics de la ville, mais si cet honorable officier avait demandé à ce sujet quelques renseignements il aurait appris qu'il y a déjà longtemps que la ville est mal entretenue, bien que d'immenses sommes soient dépensées chaque année pour lui donner un aspect plus riant et plus propre. Si le général Pennypacker veut prendre la peine de parcourir la cité du haut en bas et dans tous les sens, il ne tardera pas à comprendre que la Nouvelle-Orléans a dû être gouvernée par des fous et des sauvages et non par des hommes civilisés, comme on devrait en trouver facilement au milieu d'une société façonnée au principe du suffrage universel et au système du régime représentatif dans tout ce qu'un pareil système a de plus inexorable et de plus absolu.

Cette forme de gouvernement, si favorable à l'initiative et à l'esprit d'entreprise de chaque citoyen, a pu faire et a fait sans doute des merveilles dans certaines parties de l'Union, où les villes se sont établies comme par magie, et où très probablement elles sont tenues d'une manière plus convenable et plus conforme au goût du général Pennypacker, mais au Sud et dans la partie la plus extrême du Sud où le nombre des noirs affranchis égale, s'il ne le dépasse pas, le nombre des citoyens blancs, le système a mal fonctionné et il réduit aujourd'hui notre ville à un état de désolation et de ruines qui fait peine à voir et qui doit nécessairement étonner les étrangers. Ces étrangers ignorent par quelles péripéties d'extravagances et d'ignorances administratives, de fourberies, de fraudes et de corruptions officielles, la Nouvelle-Orléans a passé pour devenir ce qu'on la voit aujourd'hui, un immense fumier que les hommes devraient abandonner à l'usage exclusif des animaux immondes.

Et pourtant cet immense fumier se gouverne, s'administre, se brasse et se remue avec un budget qu'on a vu s'élever par an jusqu'à $1,200,000 et qui s'élève encore aujourd'hui jusqu'à la moitié de cette vaste somme; et pourtant cet immense fumier, habité, non par des animaux immondes, mais par des hommes, ayant comme tous les citoyens de l'Union des bras vigoureux, un cœur haut placé et une intelligence d'élite, a coûté jusqu'à six millions et coûte encore aujourd'hui près de cinq millions par an, en comprenant dans ce chiffre tous les frais d'administration de la cité.

Et comment avec cinq millions dira, sans doute, notre nouveau commandant militaire, on ne peut avoir des rues mieux pavées, des égouts mieux lavés et des trottoirs plus solides! Alors où passent ces cinq millions?

—C'est facile à dire, général; ils passent en payement d'intérêts de dettes accumulées par le gouvernement radical, en payement de travaux inutiles, en payement de sinécures, et en payement de fraudes et de corruptions officielles. Cela prend tout et il n'y a jamais assez. C'est ainsi que, en quelques années, la dette de la ville qui n'était que de 9 ou 10 millions avant la guerre est aujourd'hui de 23 millions, et qu'elle assume tous les jours des proportions plus vastes à mesure que la ville s'appauvrit. Avant la guerre, la Nouvelle-Orléans avait pour payer ses dettes, en capital et intérêt, dix fois plus de revenus qu'aujourd'hui pour des dettes qui ont triplé ou à peu près. Alors la municipalité s'améliorait; ce qui se dépense en friponneries se dépensait autrefois en choses utiles.

On n'avait pas l'idée d'annexer trois ou quatre villages habités par la race noire pour la faire voter avec la race blanche et enlever l'administration des mains de celle-ci pour la confier à des aventuriers obscurs, sans fortune, sans valeur morale et sans conscience. C'est par le régime de ces aventuriers que la ville a été ruinée et qu'elle ne peut plus avec une population numériquement de beaucoup supérieure à l'ancienne, entretenir seulement ce que l'autre avait créé, loin de créer quelque chose elle-même. Les places publiques sont abandonnées. La plus grande, et naguère la plus belle de toutes, située dans le quartier des résidences du 1er District, n'a plus de barrières depuis plus de deux ans. Les animaux y vont paître, et sous l'administration du radical J. Lewis, cette place, la place du Colysée est devenue une savane. Il valait bien la peine de décorer ce quartier de noms poétiques! Qu'a de commun le Colysée avec l'esprit, le goût, l'élégance et l'imagination d'un homme qui s'est élevé sur le pavois avec l'ignorance de sa race et qui nous fait gémir avec son ignorance propre.

Les subsides, néanmoins, n'ont pas manqué à M. J. Lewis qui, depuis deux ans, en sa qualité de favori de M. Kellogg, impose au Conseil de ville le service ultra-dispendieux de son département. Pour le mois dernier encore, il a présenté un compte de frais ne s'élevant pas à moins de $52,000. Avec une pareille somme, que n'eut pas fait un homme honnête et intelligent pour l'entretien ou la propreté des rues que vous, général, vous trouvez si encombrées d'ornières et d'ordures. Et vous avez raison; elles sont, pour la plupart des récipients d'infection.

Mais nous n'y pouvons rien; le maire n'y peut pas plus que nous. Tous les fonds municipaux sont dévorés d'avance, et il ne reste plus à la caisse municipale, en dehors des capitaux mis de côté pour le service des dettes, un seul denier comptant pour le payement des employés.

Nous vous conseillons donc de vous adresser à M. Kellogg, ou à M. Packard le général en chef du radicalisme en cet Etat. Peut être ces messieurs trouveront-ils le moyen de faire nettoyer les rues et de mettre ainsi à l'abri de la fièvre les braves soldats aux quels vous commandez et dont ils ont un si grand besoin

Nous vous conseillons en outre, général, d'adresser au président Grant un rapport détaillé sur l'état matériel de cette ville et sur la détresse à laquelle elle a été réduite par le gouvernement des Radicaux. Ce rapport, venant de vous, instruirait tous les Etats-Unis et ferait plus, croyez le bien, pour le rétablissement de l'ordre et pour notre avenir comme ville et comme Etat, que 100,000 baïonnettes fédérales et mille canons du modèle le plus perfectionné.

Ce qui nous a manqué jusqu'ici, c'est l'appui d'un homme impartial et d'un esprit honnête, estimé à Washington comme vous paraissez l'être, et disposé loyalement à mettre la politique de côté pour faire prévaloir les principes de la raison et de la justice. Nous ne demandons que cela.

Grand déballage chez Danziger.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices les conditions extraordinairement engageantes auxquelles la maison Danziger se propose d'écouler au comptant, dans ses deux magasins de la rue du Canal 203 et de la rue Royale, coin St. Philippe, l'assortiment considérable de marchandises d'automne et d'hiver, qu'elle vient de déballer. Un coup d'œil sur l'annonce sera certainement suivi d'une visite à l'un ou à l'autre de ces magasins.

Quand il est si facile
De gagner quelque chose
A la Loterie de la Louisiane,
Pourquoi n'y pas mettre quelques cents?
Quand il est si facile
De gagner quelque chose
A la Loterie de la Louisiane,
Pourquoi n'y pas mettre quelques cents?
Il est si facile de gagner
A la Loterie de la Louisiane.

Enregistrement.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS A LA CONVENTION DE PAROISSE.

Aucune décision finale ne sera prise relativement à l'élection de novembre, avant la réunion de tous les membres du comité central d'Etat, qui se compose d'un certain nombre de membres désignés par le président de la Convention de Bâton-Rouge, et des membres élus par les wards et les paroisses, mais cette réunion ne pourra avoir lieu que dans quelques jours.

En attendant, nous engageons les citoyens à se faire enregistrer et à se procurer leurs papiers bien en règle, ce que beaucoup d'entr'eux n'ont pas encore fait, tandis que les radicaux sont déjà tous ou presque tous enregistrés.

Les délégués à la Convention de paroisse doivent être élus dans les différents wards le samedi 3 octobre, c'est-à-dire samedi prochain. Nous engageons tous les bons citoyens, tous les contribuables surtout, qui ne l'ont pas encore fait, à s'inscrire sans retard aux clubs mères de leurs wards respectifs, formalité sans laquelle ils ne pourraient participer au choix des délégués.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de ces choix, puisque ces délégués auront eux-mêmes à désigner les candidats.

Nous avons déjà suggéré l'idée de faire choisir les candidats aux fonctions de représentants et de sénateurs directement par les électeurs, afin de dégager la désignation des candidatures législatives de toutes les influences de coterie qui se font plus ou moins sentir dans les débats pour les places aux conventions. Il est à désirer que cette suggestion soit prise en considération, car notre salut dépend du caractère qu'aura la prochaine législature. Il faut que les électeurs y envoient des hommes qui acceptent ce mandat par dévouement à l'intérêt général et non des agioteurs en quête de bonnes affaires et prêts à faire marché de leurs votes, comme nous en avons eu trop depuis six ans.

C'est à ceux qui paient les taxes et qui supportent la plus lourde part du fardeau de la situation actuelle, à montrer un peu plus d'initiative qu'ils n'en ont montré dans le passé, et à se préoccuper de sauvegarder leurs intérêts personnels en travaillant dans l'intérêt général.

Les conservateurs ont, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, une majorité considérable, et il dépend d'eux de l'emporter au scrutin; mais il faut qu'ils déploient le zèle et l'activité nécessaires pour assurer la désignation de bons candidats et ensuite le triomphe de ceux-ci.

Les soutiens de Kellogg au Congrès

Le pseudo gouverneur Kellogg n'a pas trouvé, en dehors de ses janissaires, un seul homme dans toute la population louisianaise pour soutenir son usurpation. Il est aujourd'hui établi, par des lettres trouvées à la maison d'Etat, qu'il n'a obtenu l'appui de certains orateurs au Congrès pour y plaider sa cause, qu'à beaux deniers comptants. Voici quelques échantillons de ces lettres:

Boston, 17 juin 1873.

Mon cher gouverneur:

Je pense que mes honoraires dans l'affaire de la pétition à la Cour Suprême pour l'affaire de la Louisiane devraient être de $3000. J'ai donné mon avis dans l'affaire avec les avocats qui l'ont plaidée. Ils reconnaîtront mes services. Et j'ai été obligé, comme j'avais été retenu, de refuser mes services à la partie adverse. Veuillez me remettre la somme par traite sur New-York; la traite vous servira de reçu.

Benj. Butler.

A W. P. Kellogg, gouverneur de la Louisiane.

Washington, 27 juin 1873.

Mon cher monsieur—Je viens de recevoir votre lettre du 12, et j'ai en conséquence tiré sur vous pour $1000. Ai-je dit dans ma précédente lettre que, sur la traite de $2000, que vous m'avez envoyée, il y a quelque temps, j'ai trouvé désirable d'en donner $1000 à M. Chandler? etc.,

C. Cushing.

A l'honorable W. P. Kellogg.

Voici maintenant un extrait d'une lettre de E. C. Billings, datée de l'hôtel Willard, Washington, le 3 décembre 1873.

Wm. E. Chandler travaille avec nous, et il a travaillé avec nous noblement et plus efficacement que qui que ce soit, excepté Williams. Il m'a témoigné le désir que je vous écrivisse à propos de ses honoraires; j'arrangerai cela avec lui le plus tôt possible.

M. Chandler est un sénateur des Etats-Unis, et pour continuer à défendre la cause de Kellogg il demandait de nouveaux honoraires, n'étant pas satisfait des $1000 que l'avocat Cushing lui avait remis soi-disant pour l'avoir assisté dans le procès devant la Cour Suprême.

Ce sont là de faibles échantillons, dit-on de la correspondance trouvée. D'autres lettres plus importantes ont été envoyées au Nord pour y être publiées.

Le pays finira par être édifié complètement sur l'usurpation.

Les négociations avec Kellogg.—Le *Messager Franco Américain*, journal républicain, arrive à la même conclusion que nous au sujet du refus de Kellogg d'accorder ce qui lui était demandé pour le "Returning Board."

Les négociations ouvertes à la Nouvelle-Orléans entre les chefs des deux partis Kellogg et McEnery n'ont pas abouti. Le comité s'est dissous après cinq jours de délibération. Nous avons dit qu'on cherchait à s'entendre sur les moyens d'appliquer impartialement les lois électorales, lors de la votation du mois de novembre prochain. Tout a bien marché aussi longtemps qu'on est resté dans les questions de détail, mais il a fallu arriver enfin à l'organisation du *Returning Board*, c'est-à-dire du comité chargé de proclamer officiellement le résultat de l'élection.

D'après les lois faites sous l'administration Kellogg, ce comité se compose de cinq personnes choisies par le Sénat de l'Etat. Lorsqu'il y a des places vacantes, les membres du comité sont autorisés à s'adjoindre de nouveaux collègues. Dans l'état actuel des choses, le comité est formé de partisans de M. Kellogg; il n'offre donc aux démocrates aucune garantie sérieuse d'impartialité. C'est pourquoi MM. McEnery et Penn proposaient que trois des membres donnassent leur démission. On aurait nommé alors pour les remplacer deux démocrates et un citoyen placé par sa position et son caractère au-dessus des rivalités de parti, et qui aurait, d'ailleurs, été choisi par l'action commune des chefs républicains et démocrates.

Cette proposition n'avait d'autre but que de donner au *Returning Board*, en raison même de sa nouvelle composition, l'autorité morale qui lui fait complètement défaut. Ainsi réorganisé, le comité aurait trouvé le peuple louisianais tout disposé à accepter comme finale sa décision sur le résultat des élections. Mais M. Kellogg et ses amis ont absolument repoussé toute modification du comité. Après avoir cédé sur les questions de détail, ils ont refusé à leurs adversaires la garantie suprême qu'ils réclamaient. On ne peut expliquer ce refus que par le parti pris de faire avorter les négociations.

Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.
Dans une semaine le grand tirage
De la Loterie de la Louisiane.

☞ Les personnes ayant besoin de meubles feront bien d'aller chez M. Jos. B Hubbard, avant d'acheter ailleurs, car elles trouveront dans son magasin, le bon marché, des articles solides et beaucoup de politesse.

Fellman Bros.—Cette maison, établie au No 133 de la rue du Canal, bâtisse Touro, annonce aujourd'hui, dans nos colonnes, qu'elle vient de recevoir une très grande quantité de soieries qu'elle a achetées à une vente d'encan, à New-York, et qu'elle vendra dès demain à des prix d'une modicité surprenante. Voir l'annonce.

Crescent City Relief Association.—Nous avons déjà dit, qu'un grand nombre de dames s'étaient constituées en association de secours pour les victimes de la cause du peuple, et qu'elles se proposaient de donner une grande fête musicale à la salle de l'exposition. C'est mardi prochain 29 septembre que la soirée dont il s'agit doit avoir lieu. Le concert sera sous la direction de M. Collignon qui sera assisté par des artistes et des amateurs. Des rafraîchissements seront vendus dans la salle même par les dames pendant le concert. La salle est très vaste et peut contenir 2000 personnes. Le comité de réception se composera des messieurs dont les noms suivent:

Gouv. J. McEnery, Lieut. Gouv. D. B. Penn, Gén. Fred. N. Ogden, Hon. R. H. Marr, Col. Chas. Roman, J. N. Payne, Octo. Ogden, Fred. Southmayd, James Buckner, Capt. Jno. Glynn, Jr., Capt. H. E. Shropshire, Capt. Arch. Mitchell, Capt. R. B. Pleasants, Capt. Borland, Col. W. H. Behan, Félix Limet, Capt. E. John Ellis, R. Weightman, H. N. Ogden, Col. E. Waggaman, Capt. Bosworth, C. E. Whitney, Alf. H. Isaacson, Félix Sauvé, Hon. Albert Voorhies, George Hoggsbett, Fred. Norman, Wallace Wood, S. P. Cottreaux, Dr. John Angell, Col. Marshall, J. Smith, Hon. L. A. Wiltz, Capt. Geo. Dupré, Wash. Marks, Paul Waterman, Willie Cantzon, Geo. Moon, Charlie Keep.

Nous ne connaissons pas encore le programme de la soirée, mais on nous assure que ce sera une grande affaire. L'association de secours compte déjà 114 dames et il est facile d'imaginer ce qu'elles peuvent accomplir par leurs efforts réunis pour la mission patriotique et charitable à la fois, qu'elles ont entreprise.

Envoi de troupes à Coushatta.—La compagnie E. du troisième régiment d'infanterie, a dû partir hier soir sur le steamer Belle Rowland, pour Coushatta, où tout a été parfaitement tranquille depuis l'échec de la tentative du soulèvement des nègres qui a coûté la vie à ses auteurs.

Un nouveau journal le lundi.—Le *Picayune* annonce qu'il fera désormais, paraître une édition tous les lundis. Cette édition ne sera pas servie à ses abonnés mais sera vendue par les newsboys.

Réunion générale du Comité Central d'Etat.—Tous les membres du Comité Central d'Etat, de la ville et des paroisses, sont convoqués pour le lundi, 5 octobre. Les membres des paroisses sont instamment priés de venir à la réunion, attendu que des affaires de la plus haute importance y seront traitées.

Académie de Musique—C'est ce soir que la dernière représentation de la troupe Sheridan, Mack & Day aura lieu. Comme nous l'avons annoncé dans un numéro précédent, cette représentation est donnée au bénéfice de MM. Sheridan et Mack. Les bénéficiaires, nous en avons acquis la conviction, jouissent de la faveur des habitués de l'Académie, et nous croyons pouvoir leur prédire une recette fructueuse.

Demain soir, débuteront les Minstrels de Haverley, assez connus à la Nouvelle-Orléans, pour que nous nous dispensions d'en faire les éloges. Dans son compte-rendu d'une représentation donnée au profit des familles de plusieurs pompiers tués récemment dans un incendie à St-Louis, le *Times* de cette ville, dit que la troupe de Haverly est la plus complète qui ait jamais visité St-Louis. Nous le croyons sans peine, car en parcourant la liste des artistes nous voyons plusieurs noms qui, s'ils ne sont pas connus à la Nouvelle-Orléans, ne jouissent pas moins d'une réputation fermement établie au Nord.

☞ Beaucoup de nos plus anciens citoyens ne savent pas qu'il existe un aussi grand établissement pour la vente des meubles que celui de Jos B. Hubbard dans cette partie de la ville.

SOUSCRIPTION AU PROFIT

Des familles des tués et des blessés,

qui sont tombés en combattant pour la cause du peuple de la Louisiane.

Montant des deux premières listes de l'*Abeille* .... 1,4[illegible] 80
3me liste.
H. Labasse 5 00

Avez-vous bien compris?
C'est samedi, 3 octobre,
Que sortent les trois gros lots
De $10,000 chacun,
Et nombre d'autres lots.
Avez-vous bien compris?
C'est samedi, 3 octobre,
Que sortent les trois gros lots
De $10,000 chacun,
Et nombre d'autres lots.

Marchandises d'automne et d'hiver.—Demain lundi, 28 du courant, M. J. Turcotte, rue du Canal 158, maison blanche au coin de la rue Baronne, fera un nouveau déballage de marchandises d'automne et d'hiver qu'il offrira à très bon marché, avec la balance de son stock qui sera vendue au prix contant et au-dessous du prix contant pour faire place au nouveau. Voyez l'annonce qui contient une longue liste de prix.

Aigreurs dans l'estomac.—Si la nourriture n'est pas digérée dans l'estomac, elle se décompose. Dans ce dernier cas il s'en dégage un gaz qui cause des aigreurs, ou en d'autres termes, l'estomac lui-même secrète un acide qui, se dégageant par intervalles brûle le gosier. Ces sensations très désagréables sont attribuées à une mauvaise digestion. Pour s'en délivrer ou pour prévenir leur retour, il est simplement nécessaire de donner du ton aux organes gastriques avec les amers de Hostetter. Il ne faut pas croire que les désagréables symptômes disparaîtront avec le temps et sans correctif. Loin de là, ils dégénéreront, s'ils sont négligés, en dyspepsie chronique, ce qui amènera une foule de désordres. Il est vrai qu'on peut obvier à tous ces inconvénients par un cours régulier d'amers; mais combien n'est-il pas plus sage de prévenir tout cela avec une dose ou deux de ce remède qui fortifie les organes digestifs et les met en état de répondre à tous les besoins.

Décédée, hier soir, 26 septembre, à 9 heures et demie, PAULINE LYON, âgée de 17 mois et 11 jours. Les amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu, aujourd'hui dimanche, à 3 heures et demie. Le convoi partira de la résidence No [illegible] rue Remparts, entre Hôpital et Quartier.

A une assemblée régulière du Crescent City White League, tenue le mardi, 22 septembre, un comité de cinq membres, dont le président et le chairman, sur motion a été chargé de rédiger des résolutions exprimant les sentiments des membres de la Ligue, concernant les pertes qu'ils ont éprouvées dans leur conflit pour leur liberté la date mémorable du 14 septembre 1874.

En conformité avec ces instructions, le comité soumet le rapport suivant:

Attendu, que le Crescent City White League a distinctement et ouvertement proclamé, dans les articles de sa Constitution, que le seul but de sa formation était de rendre à l'Etat de la Louisiane un gouvernement honnête et intelligent, et de maintenir, protéger et mettre en vigueur leurs droits par une union de tous les bons citoyens;

Et attendu que ce n'est pas dans un esprit de sédition ou de révolte mais pour répondre à un but élevé et saint et sur l'appel unanime de leurs concitoyens opprimés, qu'ils ont pris les armes comme le dernier remède qui leur était laissé contre des excès sans mesure;

Résolu que les citoyens patriotes qui sont tombés dans le récent conflit entre le droit et la fraude, entre le gouvernement légal choisi par le peuple et une usurpation tyrannique créée et maintenue par la force armée seule, sont d'aussi grands martyrs que ceux qui ont donné leur vie sur quelque champ de bataille que ce soit, pour le droit ou pour le pays.

Résolu que nous chérirons pour toujours leur mémoire et que nous tâcherons de suivre leur exemple, qui sera toujours regardé comme digne d'être imité par tous ceux auxquels la pureté et la perpétuité des institutions républicaines et le maintien de la liberté civile sont chers.

Résolu que nous offrons à leurs familles désolées et à leurs amis nos condoléances cordiales et [illegible].

F. N. OGDEN, Chairman,
J. DICKSON BRUNS,
N. T. N. ROBINSON,
W. J. BEHAN,
SAM'L FLOWER,
Comité.

TAPIS. TAPIS.
17........Rue de Chartres........17
Vente en gros et en détail.
TAPIS—anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables. Toiles dites [illegible].
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
BURLAPS—par balle ou par pièce.
STORES—coutil à matelas.
ETOFFES A RIDEAUX.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
Par A. BROUSSEAU.
Sept-6PP

GRAND DEBALLAGE —DE— Nouveautés d'automne et d'hiver —DE— DANZIGER,

PENDANT la semaine passée nous avons reçu un fort envoi de marchandises et nous sommes maintenant prêts à déployer un étalage complet de nouveautés d'automne et d'hiver, [illegible] de la grande stagnation dans les affaires, nous offrirons, à partir du LUNDI, 28 septembre, à des prix extraordinairement bas, mais seulement en échange d'argent comptant.

Articles spécialement engageants

chez DANZIGER,

No 203, rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Rampart, —Et— Nos 228 et 230, de la rue Royale, coin St-Philippe.

Percale noire, large d'une yarde à 12 1/2 cts, précédemment à 20 cts.
Percale légère, large d'une yarde, à 12 1/2 cts, précédemment à 25 cts.
La meilleure percale française à 25 cts, précédemment à 40 cts.
Deux caisses d'indiennes américaines à 6 cts.
Dix caisses des meilleures marques à 8 cts, précédemment à 10 et 12 cts.
[illegible]

Nous avons apporté une attention particulière cette saison aux étoffes à robes et nous avons un assortiment splendide. [illegible]

Flanelles unies et Tricot.
[illegible]

Bas! Bas!
[illegible]

Soieries! Soieries! Soieries!
[illegible]

AUX DEUX MAGASINS DE DANZIGER, rue du Canal No 203 et Nos 228 & 230 rue Royale, coin St-Philippe.
27sept—

Marchandises d'automne et d'hiver.

Grande réduction dans les marchandises sèches

—AU MAGASIN DE—

J. TURCOTTE

158........rue du Canal........158

(Bâtisse blanche, coin Baronne)

LES affaires étant languissantes en ce moment, nous vendrons, à dater de LUNDI, 28 septembre, aux prix de fabrique:
[illegible]
Les ordres de la campagne sont remplis avec soin.
27 sept— J. TURCOTTE.

AVIS.—Les actionnaires du Bienville Oil Works Company sont notifiés qu'une élection de directeurs aura lieu le LUNDI, 12 octobre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au local de la Compagnie.
A. BENJAMIN, Secrétaire.
27sept—au12oct

New-Orleans Crédit Foncier Association. [illegible]
A. SAULET, secrétaire.
27sept au 12oct —

MME Veuve J. M. WEST remercie le comité de secours, (M. Jérome Meunier, président) de la généreuse assistance qu'il lui a été accordée.
MME VVE J. M. WEST.
No 214 de la rue Ménard.

Pianos.
M. J. GAUDIN fait part à sa clientèle qu'il a transféré son magasin de Pianos [illegible]
27 sept—1m—D.Mar.V.

Professeur.
UN Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis [illegible]
27 sep.—2?

C. H. ZIMMERMANN,
Au No. 199 de la rue du Canal, [illegible]

☞ Je donnerai la moitié de la recette de dimanche de mon salon de bière, [illegible]
HUGO REDWITZ.

COMITE CENTRAL D'ETAT.
Un meeting général de ce comité aura lieu dans la salle habituelle, LUNDI, 5 octobre. Les membres de la campagne sont instamment priés d'y assister; attendu que des questions d'une très haute importance y seront traitées.
R. H. MARR, Président.

Adresse aux votants conservateurs de la Paroisse d'Orléans.
Salle du Comité Démocrate de Paroisse, Nouvelle-Orléans, 26 sept. 1874
[illegible]
P. MALOCHEE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire.

Soieries! Soieries! Soieries!

FELLMAN BROTHERS.

133——Rue du Canal——133

[illegible]

Un léger bénéfice:
[illegible]
FELLMAN BROS., 133 rue du Canal, bâtisse Touro.

ETAT DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
(Capital Actif)
A la clôture des affaires du 25 sept. 1874.
RESSOURCES. [illegible]
PASSIF. [illegible]
JNO G. GAINES, Président.

Sacrifiés!
[illegible]
I. GRUNEWALD.

Salon de Jules Kreet,
131 rue Commune.
A partir de ce jour, vendra LE MEILLEUR LAGER BEER DE POUEST A CINQ SOUS le verre.

Salon Joseph Ziegler,
[illegible]
A partir de ce jour, vendra LE MEILLEUR LAGER BEER de l'OUEST A CINQ SOUS le verre.

CHARBON MOUNT CARBON,
A Vendre par
WASHINGTON MORTON,
au No 138 de la rue Gravier.

Gratis! Gratis! Gratis!
E. BUTTERICK & CO.
[illegible]
WM. T. COOPER, agent.

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.
M. PIERRE CASSOUBIELH, [illegible]

$50 de récompense.
[illegible]

Crescent City Cigar Store.
[illegible]
LOUIS TIEMANN.

ELIE BOUGERE. JULES DUPONT.
E. BOUGERE & CO.,
Marchands de hardes en gros.
[illegible]

Bureau de Sevin & Gourdain,
No 112 de la rue Douane.
[illegible]
P. P. SEVIN.

Nourrice.
[illegible]

Demande.
[illegible]

Nourrice.
[illegible]

M. CHS. GAULON,
[illegible]

MORRISON & WOODWARD
[illegible]

Le dernier ordre de WASHINGTON!
ACHETEZ VOS CHEMISES —ET— Votre lingerie de Messieurs —CHEZ—
S. N. MOODY,
Angle des rues Canal et Royale.
[illegible]
Le plus grand étalage —De— LINGERIE DE MESSIEURS
[illegible]
S. N. MOODY.

La Compagnie de Meubles Mitchell & Rammelsberg,
Au No. 121 de la rue du Camp, coin Poydras.
Continue à vendre—Un magnifique stock de meubles à des conditions très raisonnables, pour aider et abandonner le commerce à la Nouvelle-Orléans.
Les personnes qui désirent acheter de bons meubles solides sont invitées à venir examiner les articles.
GEORGE MITCHELL, agent.

Salle du Comité Démocrate de Paroisse. PAROISSE D'ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, 11 août 1874.
[illegible]
P. MALOCHEE, Président.
WILL STEVEN, Vice-Président.
E. L. BOWER, Secrétaire.

Un mot aux sages.
[illegible]
A. CASSOUCHE.

Liquidation. Liquidation.
Au Prix Coûtant.
PEINTURE. PEINTURE.
[illegible]

BORNIO & BROTHER
77——Rue Gravier——77
Nouvelle-Orléans, Lne.
IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuille et produits de Cuba.
La plus ancienne maison d'importation du Sud.
Etablie en 1848.
[illegible]
Bornio & Brother,
Au No. 77 de la rue Gravier.

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
55 Rue Royale.
[illegible]

Le Dr. Alfred Mercier
[illegible]

Dessin linéaire.
[illegible]

Pour l'ouverture des Ecoles.
AVIS.
Aux Familles et aux chefs d'institutions.
LA LIQUIDATION DE LA MAISON LELIEVRE.
174, rue Royale, et rue Baronne No. 9, après Canal.
SE CONTINUE
A VENDRE AU PLUS BAS PRIX.
[illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
168........Rue du Canal........168
ELKIN & CO.,
[illegible]

BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS,
RUE CARONDELET
[illegible]

Chambres et Pension.
[illegible]

Vente de Livres.
[illegible]

N'ASSUREZ PAS VOTRE VIE AVANT DE CONNAITRE les AVANTAGES qu'offre notre COMPAGNIE LOCALE LOUISIANA EQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY

Qui vous donne tout ce que la sureté lui permet de vous donner.

PAS D'AUGMENTATION de primes.

Pas de retrait d'agences.

Une compagnie établie parmi nous et dirigée par les principaux négociants de la Nile-Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM. HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur d'agences.
LUCIUS McADAM, Greffier.

CONSEIL DE DIRECTION.
[illegible]

Liste de polices PAYÉES DE MAI, 1869, A AOUT, 1874.
[illegible]

Compagnie d'Assurance Hope.
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
INCORPORÉE EN AVRIL 1857.
Bureau, No 21, rue du Camp.
[illegible]

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.
[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.
[illegible]

AVIS.
[illegible]

Changement de Domicile.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

B. BLOOMFIELD & Co
[illegible]
MARCHANDS DE FOURNITURES DE BUREAUX, FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC, IMPRIMEURS ET RELIEURS, LITHOGRAPHES ET GRAVEURS, EDITEURS ET MARCHANDS D'OUVRAGES DE DROIT, IMPRIMEURS DE MEMOIRES D'AVOCATS.
[illegible]
Toutes les Fournitures de Bureaux
[illegible]
Prix Réduits.

INSTITUTIONS.

Le Collège St-Charles
[illegible]

Collège de l'Immaculée Conception.
[illegible]

Ouverture du Collège Ste-Marie.
[illegible]

St-Aloysius Academy,
[illegible]

Collège Commercial de ST-STANISLAS.
[illegible]

INSTITUTION JOAQUIN.
[illegible]

INSTITUTION BOREL,
[illegible]

JEFFERSON ACADEMY
[illegible]
G. J. LORD.

A. Billet & Co.,
[illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.
[illegible]

Propriétés à vendre et à louer,
A Vendre à bas prix,
[illegible]
A Vendre.
[illegible]
A louer,
[illegible]
A Louer.
[illegible]
A vendre ou à Louer.
[illegible]
A vendre ou à louer.
[illegible]